

Plateforme Biodiversité pour la forêt (PBF)

Compte-rendu de la réunion des groupes de travail

27 juin 2019 – GIP Ecofor, Paris, de 10h à 16h30

Participants (17) :

Julie Dorioz (GIP Ecofor), Sarah Khatib (France Nature Environnement), Flore Sancey (MAA), Marie-Christine Salmona (MTES), Guy Landmann (GIP Ecofor), Hervé Le Bouler (FNE), Justine Delangue (UICN), Miriam Buitrago (ADEME), Elisabeth PAGNAC (DGEC/MTES), Damien Marage (DREAL-Université Paris 1), Nicolas Debaive (RNF), Thierry Mougey (FPNRF), Silvère Gabet (FNCOFOR), Antoine Lévêque (prochainement UMS Patrinat), Pierre Beaudesson (CNPFF), Luc Barbaro (INRA), Manuel Nicolas (ONF)

Lien vers le dossier PBF en ligne : <http://www.gip-ecofor.org/datashare/index.php?doc=190>

1- Suivi des impacts sur la biodiversité de la Stratégie nationale Bas Carbone (matin, réunion n°1 du GT)

Voir la présentation de Sarah Khatib et Adeline Favrel (FNE) : http://docs.gip-ecofor.org/share/PBF-atelier_SNBC_juin_2019.pdf

Précisions sur la présentation

- **Le Plan interministériel forêt-bois 2018-2020** a été réalisé pour réactiver le PNFB, il s'agit d'une déclinaison opérationnelle de ce dernier (même principe que Plan biodiversité/SNB). Autre point à noter : il n'y actuellement pas de délégué interministériel forêt-bois.
- La SNBC n'est pas publiée à ce jour, l'autorité environnementale a rendu son avis sur le projet. Une consultation publique sera bientôt lancée pour une publication officielle du texte vers fin 2019.

Conduite de l'atelier

- **Objectif : déterminer des indicateurs pour évaluer les impacts sur la biodiversité d'une augmentation des prélèvements de bois**
 - Évaluer la faisabilité et les limites de la demande
 - Parmi les indicateurs existants (IGD, ONB, PNFB, (SNMB ?)), est-ce que certains sont adaptés ou peuvent être facilement adaptés ?
 - Quels sont les manques ?
 - Quelles propositions pour y remédier (recherche, création d'indicateurs, mesures sur des sites expérimentaux) ?

Discussion sur le postulat de départ, l'augmentation des prélèvements de bois

ND se demande pourquoi l'augmentation des prélèvements de bois est considérée comme étant de fait la solution présentée pour atteindre la neutralité carbone. Par ailleurs, TM précise que jusqu'alors, les prélèvements étaient justifiés par des raisons économiques liées à la filière forêt-bois, à l'emploi, etc. EP précise que l'objectif premier de la SNBC est la neutralité Carbone. Il s'agit donc d'un objectif climat avant tout.

HLB explique que le Haut Conseil pour le climat demande la révision d'un certain nombre de rapports. Selon l'analyse du Haut Conseil, le puits de carbone forêt a diminué de 3%. Il y a donc un problème de compatibilité entre les stratégies nationales et l'Accord de Paris.

Principaux points abordés :

1/ Une des principales limites est le **manque de connaissances scientifiques** sur l'impact de l'augmentation des prélèvements. Il y a, par ailleurs, peu de représentants de la recherche dans la PBF pour travailler sur ce sujet. La PBF n'est donc pas forcément outillée en l'état pour répondre à la demande.

Pistes pour répondre à la demande malgré le manque identifié :

- ➔ Solliciter le **Comité scientifique de BGF**¹: Quels liens avec le CS de BGF ? Existe-t-il déjà un groupe restreint à qui la PBF pourrait poser la question ?
- ➔ Mettre en lien les travaux SNBC avec les dispositifs de suivi (qui aujourd'hui n'évaluent pas l'impact des prélèvements, mais qui pourraient le faire à plus long terme, et suivre des politiques telles que la SNBC).
- ➔ Préconiser une **méta-analyse** (revue systématique) à l'échelle européenne / mondiale sur l'impact des prélèvements de bois sur la biodiversité. Il faudra faire attention aux spécificités de la forêt métropolitaine.
- ➔ **Partir des grands types d'impacts potentiels** (étude UICN) et regarder s'il y a des indicateurs « en face ».

2/ L'indicateur taux de prélèvement (56%, [indicateur ONB](#)) ne répond pas à la question des impacts. HLB appuie sur le fait qu'en matière de biodiversité, le taux de prélèvement à l'échelle nationale n'a pas de sens.

3/ Il est nécessaire de préciser de **quels types de biodiversité** (milieux ouverts, etc.) et de **quels types de prélèvement on parle**. Faut-il travailler sur des groupes connus pour être sensibles à la gestion (mousses, champignons, lichens, insectes saproxyliques) ou travailler sur des groupes fonctionnels (pollinisateurs, arbres myco, sols) ?

4/ DM appuie sur l'importance de **faire davantage intervenir les besoins des territoires** sur l'évaluation des impacts. Il est nécessaire de remettre au cœur de la réflexion les acteurs territoriaux.

5/ Il existe très peu de données sur les **outre-mer**. La DGEC précise que la SNBC concerne aussi les DROM et la demande à la PBF concerne donc aussi ces territoires.

6/ Faut-il intégrer à la réflexion **les effets du changement climatique** ? Comment distinguer les impacts sur la biodiversité liés aux prélèvements de bois et ceux liés au changement climatique ?

¹Programme de recherche «Biodiversité, Gestion forestière et politiques publiques» - BGF

7/ Faut-il répondre à la commande de la DGEC ? : Il est possible de dire qu'on ne sait pas répondre à la question mais si on reste dans l'absence de communication / réponse, c'est la porte ouverte à toutes les pratiques. Il est possible de préconiser le « renforcement » d'indicateurs existants (ex : ONB).

8/ SG : Ne faut-il pas nationaliser des indicateurs territoriaux plutôt que de territorialiser les indicateurs nationaux ?

Il propose de **différencier les indicateurs locaux** (baromètre des pressions au niveau local, c'est la seule échelle où on peut mettre en lien prélèvements et biodiversité) et **des indicateurs nationaux** qui seraient des « garde-fous » (bois mort, très gros arbres, surfaces des coupes rases, etc.). Il n'y a donc plus un seul indicateur mais un lot d'indicateurs.

Quelques indicateurs cités :

- ✓ Pourcentage de coupe rase par an et par SER (lien coupes rases et impacts biodiversité à clarifier) ;
- ✓ Taux de prélèvement à la parcelle ;
- ✓ Taux de prélèvement dans les réserves naturelles ;
- ✓ Suivi de pratiques sylvicoles particulièrement impactantes (ex : dessouchage) : identifier des points de vigilance en termes de pratiques (surveillance à l'échelle locale) ;
- ✓ Question clé : il existe une différence entre prélever plus dans les forêts où l'on prélève déjà du bois et prélever plus dans les forêts où on n'en prélève pas actuellement. Ce sont deux types de pressions très différentes. Un indicateur sur les surfaces nouvellement utilisées serait un bon indicateur de pression. Avec les données de l'inventaire, on peut a priori savoir où sont les prélèvements (par SER, massif ?).

Synthèse de la discussion et prochaines étapes de mise en œuvre de la commande

1/ Constat : il n'existe pas d'indicateur au niveau national permettant de relier l'augmentation des prélèvements à l'état de la biodiversité. La réponse à la question sera forcément partielle et imparfaite.

2/ Définir ce qu'on souhaite évaluer : découper la question en sous-questions :

- Lister les impacts potentiels (cf. étude UICN / Justine)
- Lister « les » biodiversités
- ⇒ Besoin d'une revue systématique ou méta-analyse (avec précautions d'usage)

3 / Evaluation des indicateurs existants au regard de la ou des questions posées :

- Nationaux (« garde-fous »)
- Régionaux (adaptés localement)
- ⇒ Besoin d'un regard de la communauté de la recherche (CS BGF par exemple)

4/ Quels nouveaux indicateurs, à quelles échelles ? Partir des données existantes et identifier quels sont les nouveaux indicateurs à intégrer.

- Indicateurs de pression (augmentation des prélèvements, évolution des coupes rases, évolution des parcelles mises en exploitation, évolution des prélèvements dans les espaces naturels protégés)
- Indicateurs de biodiversité (groupes fonctionnels, groupes sensibles ?)
- Indicateurs de connectivité entre les espaces forestiers ?

5/ Mise en œuvre :

Sur la base d'un document écrit précisant les réflexions entamées lors de cet atelier, un petit groupe sera sollicité pour travailler sur le sujet. HLB se porte déjà volontaire et SG est d'accord pour relire / réagir sur un document. MB attend qu'on la sollicite et qu'on précise nos attentes vis-à-vis de l'ADEME dans le cadre de ce travail.

2- Vers un outil national de suivi de la biodiversité en forêt (après-midi, réunion n°3 du GT)

Voir la présentation de Julie Dorioz (GIP Ecofor) : http://docs.gip-ecofor.org/share/PBF-GT_suivi_biodiversite_27062019.pdf

Rappels

- **Finalité des travaux du GT**: contribuer à la réflexion sur la mise en place d'un outil de suivi national de la biodiversité en forêt
- **Objectif de la séance** : définir le projet de séminaire scientifique sur les dispositifs de suivi de la biodiversité en forêt

Remarques préalables

1/ Nécessité d'articuler (voire d'intégrer) nos travaux « forestiers » avec le projet de déploiement d'un réseau de surveillance des écosystèmes terrestres à l'échelle nationale (pilotage AFB/UMS Patrinat, chef de projet Antoine Lévêque).

Ce projet répond (Antoine Lévêque) :

- D'une part à un pilier réglementaire :
 - Action 70b du Plan biodiversité (2018). Ce plan prévoit la création de l'ONB et la mise en place du réseau de surveillance en question (en lien avec les Directives UE, notamment oiseaux),
 - Article 11 de la Directive Habitat : mettre en place un réseau de surveillance pour les habitats.
- D'autre part à un pilier volontaire en réponse à un besoin identifié de longue date par l'UMS Patrinat, notamment dans le cadre de l'étude « *Diagnostic et recommandations pour une stratégie d'acquisition des connaissances naturalistes continentales* », [Tome 1](#) et [Tome 2](#).

L'objectif du projet de surveillance de la biodiversité terrestre est d'avoir un réseau représentatif du territoire national qui n'exclut aucun grand groupe taxonomique et fonctionnel. Ce réseau s'appuiera sur les dispositifs existants mais sans s'interdire de déployer quelque chose de nouveau :

- Développements possibles pour combler des manques,
- Identification de leviers permettant d'améliorer le fonctionnement des dispositifs existants.

Ce travail pourra être présenté par Antoine Levêque lors du séminaire PBF (dès l'introduction, comme élément de cadrage). Le suivi de la biodiversité en forêt doit venir alimenter un système général de suivi de la biodiversité.

2/ Nécessité d'articuler les travaux de la PBF et le lancement de PASSIFOR 2 (projet d'expertise porté par le GIP Ecofor et Irstea, avec un soutien du MTES sur 3 ans).

Marion Gosselin (absente mais contactée en amont de la réunion) indique que le séminaire PBF est fortement lié à tâche A de Passifor 2 (tâche de pilotage du projet comprenant l'identification des questions/objectifs d'un suivi national de la biodiversité en forêt, et pour cela le recensement des attentes des utilisateurs des données est une étape). Le séminaire PBF pourrait laisser une place à la présentation des résultats de Passifor 1 (état des lieux des dispositifs existants, volet 1) et à la présentation des objectifs/maquettes du projet Passifor 2 (présentation rapide, sans entrer dans le détail de l'ensemble des tâches). En pratique, le séminaire de lancement de Passifor 2 pourrait être adossé au séminaire de la PBF (pour faciliter les déplacements de certains participants) mais tout en gardant deux événements bien distincts (portage, organisation et lieux différents).

Discussion autour de l'organisation générale du séminaire(logistique)

- ✓ **Public visé** : les utilisateurs de la donnée, la communauté scientifique, les gestionnaires des réseaux soit environ 70-100 personnes (diffuser le plus largement possible, sans restrictions)
- ✓ **Lieu** : salle Gambetta (capacité de 200 personnes) du Ministère l'agriculture et de l'alimentation (mise à disposition gratuite)
- ✓ **Date du séminaire à fixer le plus rapidement possible** en tenant compte des disponibilités d'un certain nombre de personnes indispensables à sa tenue (notamment intervenants, gestionnaires des réseaux du suivi, organisateurs et animateurs). On vise les semaines 47, 48 et début 49 (soit du 18 novembre au 3 décembre inclus). Dates à proposer dans un sondage après vérification des disponibilités de la salle : **22, 27, 29 novembre, 2 et 3 décembre.**
- ✓ **Portage du séminaire** : PBF avec pilotage MTES et MAA.
- ✓ **Animation** : pour la partie technique, FNE (Adeline) et GIP Ecofor (Julie). Possible de solliciter un/des personne(s) extérieure(s) (un journaliste par exemple, Dominique Rousset ou Mathieu Vidar ont été cités) pour animer un moment spécifique du séminaire comme une table ronde ou un atelier d'intelligence collective en guise de synthèse (prestations payantes)
- ✓ **Budget** : 10 000 euros (comprend la prise en charge de la restauration au MAA à hauteur de 15 euros / participants)

Vers l'élaboration du programme du séminaire

• Principaux points de discussion relatifs au contenu du séminaire :

- ✓ *Est-ce que les 10 responsables de réseaux de suivi doivent intervenir ?* Non, ça fait du monde et ça restreint le périmètre d'action. Risque fort que chaque réseau veuille présenter ses propres travaux. Possibilité de leur donner la parole dans **une table ronde** + 1 fiche d'information / réseau dans **un dossier distribué aux participants.**

- ✓ *Comment donner à voir toutes les initiatives existantes, au-delà des 10 réseaux retenus dans Passifor 1 ?* Pierre Beaudesson insiste sur cette **nécessité d'ouvrir aux autres réseaux existants** (IBP, réseaux naturalistes, Natura 2000, etc.). Pour ne pas avoir à les présenter un par un (long et peu attractif), prévoir **une fiche de présentation** sur chaque réseau/initiative (document de cadrage rempli par leurs responsables sur la base du volontariat, remis aux participants dans un dossier papier).
- ✓ *Comment être innovant sur la manière de présenter les choses ?* Aller chercher des gens qui ont une vision différente de celle uniquement forestière, réaliser **un focus sur des initiatives nouvelles**.
- ✓ *Comment faire participer les personnes présentes et faire remonter de l'information sur les attentes, les besoins, etc. ?* Possibilité de **prévoir un questionnaire en amont** du séminaire et de faire une présentation des résultats en séance (exemple du forum sur les données de biodiversité organisé par l'AFB). Cela représente beaucoup de travail et demande une contribution importante de la communauté scientifique (l'équipe PASSIFOR 2 pourrait-elle y voir un intérêt dans le cadre de la tâche A ?). L'échantillonnage doit être suffisant pour que les données présentées soient représentatives (questions fermées uniquement). Demander un avis à Marion Gosselin.
Proposition d'organiser **un atelier d'intelligence collective en plénière** (l'idée de constituer des ateliers participatifs en parallèle n'est pas retenue).

- **Trame du séminaire:**

Introduction par le Ministère en charge de l'agriculture et de la forêt (Sylvain Réallon, MAA)

Session 1 : Éléments de cadrage

- Projet de mise en place d'un réseau de surveillance de la biodiversité terrestre à l'échelle nationale (**Antoine Levêque, UMS Patrinat**)
- Cadrage MAA/PNFB et explicitation de la commande à la PFB
- **Regards croisés sur les besoins en termes de connaissances** (lacunes du point de vue de la recherche, de la gestion, des politiques publiques, des collectivités...): Table ronde ou interventions classiques ? Intégré ou non à la session 1 ? Comment faire remonter de l'information ? Par questionnaire en amont du séminaire ?

Session 2 : État de l'existant

- Présentation de **PASSIFOR 1 (Yoan Paillet ?)**
- Quels sont les leviers qui font que cela fonctionne ? Retours d'expériences : mettre en valeur des choses qui marchent (en forêt/hors forêt, en France/ dans d'autres pays, suivis bénévoles/professionnels...)
 - aspect cycle de la donnée (automatisation)
 - fidélisation des contributeurs-opérateurs (comment fidéliser ? rôle des réseaux naturalistes, des espaces protégés)
 - SI
- Faut-il intégrer les « suivis » naturalistes professionnels (ONF) dans cette partie du séminaire ? Quid de Natura 2000 ?
- Parler des zones ateliers labellisées (certaines ont une partie forestière) et de leur contribution possible ?

N.B. Outils complémentaires :

- une frise chronologique permettant de situer dans le temps les différents types de suivis,
- des posters ou un dossier remis aux participants avec une fiche d'information par dispositif ou initiative.

Session 3 : Présentation de nouvelles initiatives

L'objectif est de présenter des initiatives en cours qui peuvent venir combler des manques actuels. Ont été évoqués :

- Prévoir une introduction par un chercheur (**Hervé Jactel ?**)
- Rapprochement PSRDF-IGN
- Projet de surveillance de la biodiversité des sols adossé au RMQS(**Claudy Jolivet ou Carole Ortega**)
- Projet PASSIFOR 2(**Frédéric Gosselin**)
- Nouveaux outils de suivi de la biodiversité forestière : Utilisation d'enregistrements sonores pour le suivi de la biodiversité, outils moléculaires d'identification des coléoptères saproxyliques testés dans Passifor 1 (métabarcoding), Télédétection (CESBIO / Toulouse travaille sur ces aspects – proposition de L. Barbaro), techniques de BIG DATA ...
- Sciences participatives (ou dans session 3 sur un aspect en particulier ?)

Table ronde sur les forces/faiblesses des différents dispositifs

Liste de questions à formuler pour structurer les discussions. Par exemple la question des séries à longs termes est importante ?

Et/ou : Proposition de mise en œuvre d'un atelier d'intelligence collective

Du type « seriousgame », avec intervenant extérieur (Proposition de Damien Marage)

Conclusion

- Un politique pour conclure sur les questions de biodiversité ? (**Emmanuelle Wargon** -> peu probable)
- Conclusion générale de la journée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire

Prochaines étapes et réunions

- Monter autour de Julie Dorioz un petit groupe projet pour détailler la trame du séminaire et cibler des intervenants : Nicolas Debaive, Manuel Nicolas, Guy Landmann, Marion Gosselin et Fabienne Benest (appui Adeline Favrel si nécessaire).
- Prochaine réunion téléphonique du groupe projet le 12 juillet à 14h30.
- Pendant l'été : Julie Dorioz fixe une date (sondage à envoyer : <https://framadate.org/nmm2XEbU86n2MdeY>), réserve la salle, contacte les intervenants identifiés.

3- Conclusion générale de la journée

- ✓ **Réunion du comité spécialisé « gestion durable » du CSFB** : le 5 septembre 2019 (prévoir d'y présenter les travaux de la PBF, Julie Dorioz et Adeline Favrel)
- ✓ **Réunion du comité de suivi de la PBF** (FNE-GIP Ecofor-MAA-MTES) à prévoir la deuxième semaine de septembre (date de réunion téléphonique à fixer)
- ✓ **Prochaine réunion des GT** (suivi de la biodiversité / suivi de la SNBC) : à prévoir courant septembre.
- ✓ **Prochaine réunion plénière de la PBF** : début 2020 ?
- ✓ **Possible contribution de la PBF au Congrès Mondial de l'UICN** : possibilité de s'intégrer à un pavillon (surement la meilleure option pour la PBF au vu des délais, Justine Delangue nous tient au courant).